



Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Aménagement d'une Aire de Jeux / Numéro de Marché : 2019-02

**Visite de chantier mercredi 20 février 2019 / 9h
aux Services Techniques - 160 rue Louis Pasteur - 76480 Duclair**

Date limite de réception des offres : vendredi 1^{er} mars 2019 / 12h

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Duclair

Place du Général de Gaulle

76480 Duclair

Téléphone : 02.35.05.91.50

Fax : 02.35.37.21.63

Adresse internet : <http://www.duclair.fr>E-Mail : contact@duclair.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Réaménagement d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans - L'aire de jeux sera un aménagement ludique sur le thème de l'eau, la mer pour les enfants de 3 à 12 ans.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Avenue du Président Coty

Code NUTS : FR232

CPV global à la consultation**CPV principal :** 45111291-4

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Il n'est pas prévu d'avance.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu de l'article 48 de l'ordonnance relative aux marchés publics, compte exclure les candidatures se trouvant dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un

2

Avis d'appel public à la concurrence - Réaménagement d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans**Duclair.fr**PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr

courrier l'y invitant, le candidat démontre que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être remis en cause et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix pondéré à 60 %.

formule PRIX = (le moins disant divisé par le prix de l'entreprise analysée) x 60

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

formule VALEUR TECHNIQUE = addition des 4 s/critères notés sur 100 puis le résultat à diviser par 100 et à multiplier par 40

2.1. Sous-critère Délai d'exécution du chantier entre la réception de la notification par le candidat et la date de réception 5 points coef 8

10 semaines = 3 points

9 semaines = 4 points

8 semaines et inférieur = 5 points.

2.2. Sous-critère Durée de la garantie après réception de l'aire de jeux 5 points coef 4

1 an de garantie = 2 points

2 ans de garantie = 3 points

3 ans de garantie = 4 points

au-delà de 3 ans de garantie = 5 points.

2.3. Sous-critère Intégration cohérente de l'aire de jeux dans l'espace dédié 5 points coef 4

Non fournie = 0 point

Très insuffisant = 1 point

Insuffisant = 2 points

Moyennement satisfaisant = 3 points

Satisfaisant = 4 points

Très satisfaisant = 5 points.

2.4. Sous-critère Thème de l'aire de jeux représentant l'eau/ la mer 5 points coef 4
sols des zones de sécurité sur 1 point
structure multifonction sur 1 point
jeu représentant une voile sur 1 point
jeu à deux places sur 1 point
jeu représentant une baleine sur 1 point
panneau d'information sur 1 point.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2019-02

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2019

Date limite de réception des offres : 01/03/2019 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen

53, avenue Gustave Flaubert

76000 ROUEN

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

4

Avis d'appel public à la concurrence - Réaménagement d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr



En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

Profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com>

